

Ukraine

EXÉCUTION DES ARRÊTS DE LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

PRINCIPALES RÉALISATIONS OBTENUES DANS LES ÉTATS MEMBRES

Cette étude présente de brefs résumés¹ d'une sélection des principales réformes et réalisations rapportées dans les résolutions finales depuis que le système de la Convention a été modifié en 1998 par le Protocole n° 11, en mettant clairement l'accent sur les réformes récentes, mais en se référant également à des développements antérieurs importants.

Compte tenu de la richesse des affaires closes, la sélection se concentre sur celles qui ont conduit à des changements de législation ou de réglementation gouvernementale ou à l'adoption de nouvelles politiques ou lignes directrices générales émanant des tribunaux supérieurs. En règle générale, cette étude ne couvre pas les informations sur les mesures visant à fournir une réparation individuelle aux requérants.

La présentation est organisée pays par pays et les réformes sont, en principe, présentées dans l'ordre correspondant aux domaines thématiques utilisés dans la base de données spécialisée du Conseil de l'Europe HUDOC EXEC et dans les rapports annuels du Comité des Ministres sur la surveillance de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme.

De nombreuses réformes portent sur des questions qui semblent être des défis en cours dans l'État membre. Les effets des réformes adoptées à un moment donné pourraient donc avoir besoin d'être suivis et possiblement réévalués en fonction des changements de circonstances².

¹ Les résumés sont rédigés sous la seule responsabilité du Service de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme.

² La présentation est limitée aux informations fournies au moment de l'adoption de la résolution finale. Il est rappelé dans ce contexte que le Comité des Ministres a publié la [Recommandation \(2004\)5](#) sur la vérification de la compatibilité des projets de loi, des lois en vigueur et des pratiques administratives avec les normes fixées par la Convention européenne des droits de l'homme.

► Conditions de détention

L'« instruction » statutaire de 1998 et les « dispositions provisoires » de 1999 sur les conditions de détention des personnes condamnées à la peine capitale ont étendu le champ des droits des détenus, y compris le droit de recevoir de correspondance et des visites de leurs proches. À la suite de l'abolition de la peine de mort en 2000, ce régime spécial des détenus du « couloir de la mort » a cessé d'exister.

Les modifications apportées en 2018 à la réglementation des prisons ont défini des règles strictes pour la conduite de fouilles intégrales : la présence de personnes de sexe opposé dans ces zones est interdite ; la fouille de plusieurs personnes dans la même pièce simultanément est également interdite ; tout examen des cavités corporelles doit être effectué par le personnel médical.

Aliev (41220/98+)

Résolution finale
CM/ResDH(2017)198

Malenko (18660/03)

Résolution finale
CM/ResDH(2019)322

► Droit à la liberté et à la sûreté

▢ Légalité de la détention

Les amendements apportés à la loi de 2010 sur le placement d'enfants dans des centres de détention pour mineurs fournissent une liste exhaustive de motifs bien définis pour le placement dans ces établissements et les détails de procédure pertinents.

▢ Détention pour traitement médical obligatoire

Selon le nouveau cadre législatif (modifié en dernier lieu en 2018), la décision d'un tribunal concernant des mesures contraignantes d'ordre médical peut faire l'objet d'un recours de façon indépendante par la personne concernée ou par l'intermédiaire de son représentant. Il prévoit également un contrôle judiciaire régulier (tous les six mois) de la légalité de ce type de détention avec une participation obligatoire de la personne concernée.

Ichin et autres (28189/04+)

Résolution finale
CM/ResDH(2017)357

Gorshkov (67531/01)

Résolution finale
CM/ResDH(2020)195

► Fonctionnement de la justice

▢ Équité de la procédure

Selon le Code de procédure civile de 2005, les tribunaux de première instance ne sont plus compétents pour filtrer les recours contre leurs décisions.

Ce Code prévoit également une procédure unique pour la délivrance des citations, des assignations à comparaître et des notifications judiciaires.

En outre, elle inclut des règles plus détaillées concernant l'évaluation et l'examen des preuves par les tribunaux nationaux. Le non-respect de ces obligations par les tribunaux donne le droit à un recours, y compris un recours sur des points de droit.

Le Code des infractions administratives a été modifié en 2008 afin de prévoir le droit de recours contre les décisions de justice.

Le Code de procédure pénale de 2012 a prévu de nouvelles règles sur les droits des suspects, des accusés ou des défendeurs, notamment en ce qui concerne leur accès à un avocat. Des règles sur l'irrecevabilité des preuves obtenues par des violations des droits de l'homme ont également été introduites. Un

Volovik (15123/03)

Résolution finale
CM/ResDH(2010)219

Strizhak (72269/01)

Résolution finale
CM/ResDH(2008)65

Benderskiy (22750/02+)

Résolution finale
CM/ResDH(2018)269

Gurepka (61406/00)

Résolution finale
CM/ResDH(2010)85

Borotyuk (33579/04+)

Résolution finale
CM/ResDH(2017)295

nouveau système d'aide juridique gratuite a été mis en place par la Loi sur l'aide juridique gratuite de 2011.

Ce Code a également renforcé les garanties en termes de qualité et d'effectivité de l'assistance juridique en exigeant que seuls les avocats dûment autorisés inscrits au registre unifié des avocats puissent participer aux procédures.

Le Code de procédure commerciale, modifié en 2017, visait à prévenir l'arbitraire et le formalisme excessif en matière d'administration de la justice. Le Code a introduit un délai de 20 jours pour les pourvois en cassation et a établi une procédure formelle d'examen des demandes de prolongation des délais, auparavant basée uniquement sur la jurisprudence.

➤ Accès à un tribunal

Selon les modifications apportées au Code de procédure civile en 2017, les personnes frappées d'incapacité juridique ont obtenu un accès direct aux tribunaux pour demander le rétablissement de leur capacité juridique, y compris le droit de contester des décisions de justice antérieures. En outre, la durée de validité d'une décision de justice déclarant une personne incapable ne peut désormais pas dépasser deux ans.

➤ Exécution des décisions judiciaires

La procédure de contrôle juridictionnel a été abolie en juin 2001 à la suite d'une réforme législative ayant mis en place un système judiciaire à trois niveaux.

Zagorodniy (27004/06)
Résolution finale
CM/ResDH(2016)92

Frida, LLC (24003/07)
Résolution finale
CM/ResDH(2018)190

Nataliya Mikhaylenko (49069/11)
Résolution finale
CM/ResDH(2019)324

Agrotehservis (62608/00+)
Résolution finale
CM/ResDH(2011)313

➤ **Protection de la vie privée et familiale**

➤ Droit de changer de nom

En 2020, des amendements au Code civil et au Code de la famille ont été adoptés par le Parlement afin de garantir le droit de choisir et de changer son nom patronymique et d'assurer un juste équilibre entre les intérêts concurrents de l'individu et de la société dans son ensemble.

➤ Protection de l'environnement

Outre la ratification du Protocole relatif à l'évaluation écologique stratégique à la Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière en 2015, la Loi sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement est entrée en vigueur en 2017. L'obligation de réaliser de nouvelles évaluations européennes de l'impact sur l'environnement est confiée au Service de l'environnement et des ressources naturelles des administrations régionales de l'État. Le public concerné est impliqué à un stade précoce. Le ministère de l'Écologie et des Ressources naturelles a mis en place une permanence téléphonique sur le fonctionnement pratique de l'étude d'impact sur l'environnement.

➤ Perquisitions et saisies

En 2017 et 2018, le Code de procédure pénale a été modifié afin de renforcer les droits des parties à une procédure pénale et d'autres personnes au cours de l'enquête préliminaire, notamment en ce qui concerne la procédure et la

Garnaga (20390/07)
Résolution finale
CM/ResDH(2020)355

Grimkovskaya (38182/03)
Résolution finale
CM/ResDH(2020)88

Panteleyenko (11901/02)
Résolution finale
CM/ResDH(2021)137

conduite pratique des perquisitions. En 2018, une commission interministérielle a été créée, chargée de mettre en œuvre ces modifications législatives.

► Liberté d'expression

La Loi sur la diffamation a été modifiée en 2003 exemptant les jugements de valeur de la responsabilité d'une personne. Les organes étatiques et les autorités locales autonomes ont l'interdiction de réclamer des dommages moraux pour la publication de fausses informations, même s'ils peuvent demander un droit de réponse. Les agents de l'État agissant en leur capacité personnelle peuvent toujours chercher à protéger leur honneur et leur dignité auprès d'un tribunal. La loi prévoit la défense de « publication de bonne foi » si le journaliste a agi comme tel et a vérifié l'information publiée.

Groupe des médias ukrainiens (72713/01)
Résolution finale
CM/ResDH(2007)13

► Liberté d'association

La Loi de 2013 sur les associations civiles a abrogé les exigences excessivement rigides et prohibitives pour la création d'organisations à but non lucratif et a offert des nouvelles possibilités pour la création, l'enregistrement et le travail des associations civiles. L'enregistrement ne peut désormais être refusé que pour des motifs formels très limités. Les litiges avec les autorités sont susceptibles d'un recours judiciaire.

Koretskyy et autres (40269/02)
Résolution finale
CM/ResDH(2017)377

En 2022, la loi de 1994 sur les transports a été modifiée en vue d'harmoniser sa disposition sur la réglementation des grèves avec celle de la loi de 1998 sur le règlement des conflits du travail : les grèves dans les entreprises de transport peuvent avoir lieu, sauf lorsqu'il s'agit du transport de passagers ou du maintien d'un cycle de production continu ou s'il y a un risque de mise en danger de la vie ou de la santé humaine.

Veniamin Tymoshenko et autres (48408/12)
Résolution finale
CM/ResDH(2023)42

► Protection de la propriété

◁ Fiscalité/droits de pension

Le système d'imposition a été simplifié et des dispositions claires sur les exonérations de TVA destinées à prévenir les pratiques contradictoires antérieures ont été introduites en 2011, accompagnées d'un mécanisme spécial pour la collecte des taxes et des amendes.

En 2009, la Cour constitutionnelle a déclaré inconstitutionnelle la pratique consistant à priver les non-résidents de leur droit à la retraite et a invité le Parlement à adopter une législation conforme à cette décision.

En 2010, un nouveau code fiscal a été adopté et, en 2014, une nouvelle procédure de remboursement de la TVA, ainsi qu'un système électronique pour la gestion de la TVA, ont été introduits pour simplifier les remboursements de la TVA. Un amendement de 2017 a encore simplifié la procédure de remboursement de la TVA et a introduit un registre public unique pour toutes les demandes de remboursement de la TVA améliorant la transparence et la réactivité du système. La Cour suprême a développé en parallèle une approche cohérente en matière d'indemnisation des retards de remboursements de la TVA.

Serkov (39766/05)
Résolution finale
CM/ResDH(2017)21

Pichkur (10441/06)
Résolution finale
CM/ResDH(2016)36

Intersplav (803/02)
Résolution finale
CM/ResDH(2019)321

Une nouvelle procédure pour le paiement d'une compensation ou le remboursement de prélèvements douaniers malencontreux ou erronés a été établie par le ministère des Finances en 2017. Les contribuables sont rapidement informés des erreurs et les remboursements doivent être effectués en priorité sur le budget de l'État.

➤ Droit à indemnisation

La « Loi de 2012 sur le transfert, l'expropriation ou la saisie en vertu de la loi martiale ou de l'état d'urgence » ainsi que la « Loi de 2009 sur l'expropriation de terrains privés et d'autres biens immobiliers à des fins sociales » prévoient des garanties juridiques suffisantes pour assurer une indemnisation complète en cas d'expropriation. En outre, l'indemnisation des actes illégaux commis par des agents de l'État et des tribunaux est également prévue par « Loi de 2012 sur l'indemnisation des dommages causés par des actes illégaux commis par des agents de la force publique ou des organes chargés de l'application des lois, des parquets et des tribunaux », qui couvre également la confiscation illégale de biens. La bonne application des règles d'indemnisation prévues par ces lois est assurée par les tribunaux.

Ukraine-Tyumen (22603/02)
Résolution finale
CM/ResDH(2021)183

➤ Droits électoraux

La Loi électorale a subi de multiples modifications : La Loi sur les élections parlementaires, telle que modifiée en 2016, comprenait une liste claire et exhaustive des raisons d'une décision d'invalidation de vote par une commission électorale de circonscription dans une circonscription donnée.

Kovach (39424/02)
Résolution finale
CM/ResDH(2017)359